

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Et si on disait
qu'on
construisait
la plus haute
tour

Ah oui, et si on
disait que je
suis un dragon

PROJET PÉDAGOGIQUE

Et moi une
licorne

Et si on
disait que la
licorne et le
dragon sont
amis



BAN SUR MEURTHE-CLEFCY



PRÉAMBULE

Le but de ce projet est de définir les intentions pédagogiques de l'équipe d'animation. Il est élaboré en accord avec les orientations éducatifs définies par la municipalité.

Il est un document de travail, et à ce titre, un outil faisant office de référence pour toute personne travaillante, régulièrement ou occasionnellement à l'accueil périscolaire.

L'accueil périscolaire est un mode de garde répondant à la demande des parents et un lieu de loisirs pour les enfants.

Il s'inscrit dans une démarche éducative qui cherche à apporter à l'enfant les éléments utiles à son épanouissement.

Il est impératif de penser que certains enfants ont une très longue journée :

Périscolaire-école-cantine-périscolaire. Il convient d'aménager les journées dans sa globalité. Il ne s'agit pas d'une simple garderie, mais d'un lieu d'enrichissement où le respect du rythme de l'enfant est, et reste prioritaire. Il se veut un lieu de détente, de jeux, de découverte, d'apprentissage ; un lieu où l'enfant pourra choisir les activités qui l'intéresse sous la responsabilité d'un adulte qualifié.

Le temps périscolaire doit donc répondre à des besoins spécifiques propre à chaque enfant. Il doit être à la fois différent et complémentaire à l'école.

SON IMPLANTATION

La commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy est née de la fusion de Ban-sur-Meurthe et de Clefcy en juillet 1995. Entourée de forêt à 90%, elle a une superficie de 4504 hectares ; ce qui en fait l'une des plus grandes des Vosges. Parcourue d'un bout à l'autre par la petite Meurthe qui prend sa source au Grand-Valtin et se jette dans la Meurthe à Sondreville, elle est située au cœur des hautes-Vosges, à une demi-heure de l'Alsace et au pied des stations de ski de Gérardmer et La Bresse.

Depuis son ouverture le périscolaire trouve son implantation dans la commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy et offre un service de qualité, pratique et apprécié par les familles.

Il est adjacent à la mairie et est hébergé dans les locaux de l'école Nicole HERRY.

Son aménagement intérieur :

- Une salle d'activité comprenant divers coins permanents (lecture, dinette, jeux de constructions...).
- Un préau fermé
- Deux blocs sanitaires

Locaux mis à disposition sur demande :

- La salle des fêtes pourvue d'une cuisine et de deux blocs sanitaires
- La salle de motricité dans la maison de la maternelle
- Le rez-de-chaussée du presbytère
- La cuisine de l'école élémentaire

Son aménagement extérieur :

- Deux cours de l'école avec structure de jeux
- Deux espaces verts arborés
- Aire de jeux à Sondreville

Situation géographique : Forêt, étang, rivière, champs, stade.

PUBLIC ACCUEILLIT

Le périscolaire accueil en moyenne une quarantaine d'enfants venant du centre de Ban-sur-Meurthe-Clefcy, des hameaux de Sondreville, Les Prés, Les souches, Les écluses, Le pont de pierre, Le Vic, Sachemont, Hervafaing, Boslimpré, Le haut de la côte et des habitations isolées dans la montagne, de la maternelle au primaire de façon occasionnelle ou habituelle, le mercredi et durant la période scolaire.

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Afin de favoriser un fonctionnement harmonieux chaque animatrice :

- Communiquer entre elle et avec la directrice
- Partage des expériences
- Écoute et s'entraide
- Accepte un avis différent du sien
- Ne contredit pas une autre animatrice devant les enfants
- Informe rapidement la directrice de tous les incidents ou accidents survenus.

L'équipe est constituée de personnel qualifié et ayant fait une formation complémentaire de sauveteur, secourisme au travail. Celle-ci a pour objectif de former les professionnels à intervenir lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession avec rapidité et efficacité.

°Annette MARCHANT, agent de la fonction publique

°Nora BOUDEN, titulaire du certificat d'aptitude professionnel de la petite enfance (CAP), occupe le poste d'ATSEM à la maternelle

°Sandra DELFOSSE, titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animatrice (BAFA)

°Manuella LA MONICA, titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions de directrice (BAFD) et PSC1

TAUX D'ENCADREMENT (art h 227-16 CASF)

Elles assurent l'encadrement des enfants selon les normes en vigueur, c'est-à-dire 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans.

Néanmoins, dans une volonté de bonne gestion pour la sécurité des enfants le taux privilégié par la municipalité est de 1 pour 14 de + de 6 ans et 1 pour 10 de – de 6 ans.

Par son organisation, son travail, sa préparation, l'équipe d'encadrement s'engage à :

- Veiller au bien-être de l'enfant, à sa sécurité physique, morale et affective
- Permettre l'apprentissage, le savoir-faire, le savoir-être
- Inciter à la participation des activités
- Être présent de façon active à l'attitude et au langage de l'enfant
- Avoir une attitude et un langage corrects avec l'enfant
- Développer le lien avec les familles
- Avoir connaissance des consignes en cas d'urgence
- Veiller au respect du matériel et du personnel
- Être attentive au niveau sonore. Ne pas laisser le bruit dominer le reste
- Aménager et ranger régulièrement les locaux

Objectifs éducatifs de la mairie

La Mairie de Ban-sur-Meurthe-Clefcy propose un accueil périscolaire agréé par la Direction Départementale de la cohésion sociale et est subventionné par la CAF des Vosges.

Cet accueil répond à différents besoins :

- Besoin d'accueil des enfants avant et après l'école.
- Besoin des enfants en termes de prise en charge éducative en dehors des temps scolaires et hors du domicile.
- Besoin d'un mode de socialisation pour les enfants.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des autres temps de l'enfant est tout autant important.

Il est par conséquent une articulation importante entre le domicile familiale et le temps scolaire.

Il est donc fondamental de penser à l'organisation de la journée de l'enfant et de décliner des modalités pédagogiques particulières à cet accueil.

Le projet éducatif se décline sur ces quatre axes :

1 : Développer la personnalité de chacun

2 : S'ouvrir au monde et à ses réalités

3 : Apprendre la vie en collectivité

4 : Donner le goût de l'engagement, de la responsabilité et de l'action

Pour la réalisation de ce projet, chaque acteur doit rechercher et favoriser des relations fondées sur le respect mutuel (enfant-adulte) et sur l'entraide et le partage.

L'accueil fonctionne les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Le plan mercredi est considéré comme un temps d'accueil périscolaire et non plus extrascolaire, il est une continuité de l'accueil après l'école au même titre que les autres temps et fait l'objet d'un Projet éducatif territorial, PEDT.

Afin de répondre aux besoins et aux attentes des parents et de leurs enfants, Mme la maire a souhaité que les mercredis soient un temps éducatif utile aux enfants. Ce temps est conçu dans le respect de leurs rythmes et en accord avec les apprentissages scolaires en termes d'activités culturelles, et sportives, d'art plastique, et d'expressions corporelles.



ROLE DE L'ANIMATRICE

- ∞ Assure le rôle de référente auprès des enfants
- ∞ S'implique dans le travail en équipe
- ∞ Participe activement à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne
- ∞ Assure le lien entre les parents, les enfants et la directrice
- ∞ Assure la sécurité morale et physique des enfants
- ∞ Présente et anime des activités de différentes natures
- ∞ Respecte le rythme de chaque enfant
- ∞ Établit et entretient des relations de confiance avec les familles

RÔLE DE LA DIRECTRICE

- » Organise et met en œuvre le service périscolaire
- » Développe et anime le partenariat
- » Accueil et informe le public (familles et enfants)
- » Gère l'administration et le budget
- » Négocie avec la hiérarchie les moyens de mise en œuvre de l'accueil périscolaire
- » Élabore et veille au respect du projet pédagogique
- » Organise la gestion des locaux et du matériel
- » Conçoit et organise la mise en place d'activité dans le cadre de la réglementation en vigueur
- » Garantit la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

ORGANISATION DE L'ÉQUIPE

Dans une volonté de cohésion dans la mise en œuvre du projet pédagogique, une réunion de travail est organisée chaque mardi, afin de préparer au mieux les activités des mercredis.

C'est un temps de discussion et de réévaluation des modalités de l'organisation de la vie quotidienne.

Ces moments permettent d'évoquer les problèmes rencontrés et de trouver des solutions adaptées.

Pour celles qui n'ont pas la possibilité de participer à ces rencontres, les informations sont transmises ultérieurement lors des temps informels.

Il convient de noter que les animatrices ont diverses fonctions au sein de la structure. Tel que l'entretien des locaux scolaire, l'entretien du linge, la distribution des repas chez les particuliers...



INTENTIONS ÉDUCATIVES DE LA DIRECTRICES ET DE SON ÉQUIPE

L'enfant doit trouver un lieu d'amusement, reposant et éducatif. Dans cet objectif, nous visons à répondre à des intentions pédagogiques qui s'inscrivent pleinement dans le cadre des intentions du projet éducatif.

Nos objectifs se résument en ces 5 points :

- >Sensibiliser l'enfant à l'hygiène
- >Être à l'écoute du rythme de l'enfant
- >Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilité et la socialisation
- >Développer la curiosité de l'enfant
- >Donner à l'enfant des règles de vie en collectivité

Sensibiliser l'enfant à l'hygiène

Le personnel pédagogique veillera à ce que les enfants se lavent régulièrement les mains en utilisant du savon et de l'eau après chaque passage aux toilettes et avant de manger.

Moyens mis œuvre :

- En mettant à disposition des produits adaptés à une utilisation fréquente
- En donnant des consignes claires sur le comportement à adapter

Être à l'écoute du rythme de l'enfant

- En prenant en compte chaque enfant comme individu
- En laissant l'enfant libre lors des temps d'accueil
- En valorisant les progrès de chaque enfant
- En accompagnant l'enfant dans son apprentissage
- En mettant en place des temps de dialogue

Moyens mis en œuvre :

- Être à l'écoute, disponible, vigilant et savoir reconnaître les signes de fatigue
- Installer différents ateliers individuels ou collectifs (coin lecture, coloriage, projet...), activités calmes ou plus physiques
- Donner à l'enfant la possibilité de choisir entre plusieurs activités variées (calmes ou énergiques).
- Laisser les moments de jeux libres, donner la possibilité de se reposer



Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation

- En lui permettant de faire ses propres choix.
- En lui apportant des temps d'écoute et de dialogue.
- En valorisant les enfants qui ont besoin de reconnaissance
- En favorisant la confiance en soi de l'enfant « tu es capable de ... »
- En acceptant l'erreur et en encourageant l'enfant à recommencer
- En le positionnant comme acteur de ses temps de loisirs.
- En stimulant leur envie de grandir.
- En sensibilisant l'enfant au respect des autres et de soi-même.
- En lui permettant de monter des projets collectifs et de les mener à bien.



Moyens mis en œuvre :

- Proposer plusieurs activités manuelles ou sportives encadrées ou en autonomie.
- Mise en place de coins de jeux permanent pour faciliter l'autonomie (puzzle, coloriage, livre..)
- Mise en place des moments de dialogues pour favoriser les temps la libre expression de l'enfant.
- Mise en place de projets d'animation autour d'une thématique avec des ateliers adapter à chaque âge
- Écouter les différentes propositions et prendre des décisions ensemble.
- Aménager les locaux et le matériel afin que l'enfant y ait des repères.
- Valoriser chaque pas vers l'autonomie et vers de nouveaux apprentissages.
- Établir des règles de vie en collectivité décidées et négociées avec les enfants.
- Valoriser l'enfant à travers sa créativité et son originalité dans les divers ateliers
- L'aider à gérer ses affaires personnelles et le matériel qu'il utilise
- Lui apprendre à se repérer dans le temps et l'espace

Développer la curiosité de l'enfant

- En lui permettant de découvrir différentes activités.
- En suscitant son désir de découverte et d'apprentissage
- En l'incitant à rechercher des informations qui répondent à ses interrogations.
- En sollicitant son imagination.

Moyens mis en œuvre :

- Inclure différents domaines d'activités (culturelles, Artistiques, sportifs).
- Aborder chaque activité de manière ludique.
- Présenter les grands jeux par une sensibilisation
- Proposer des temps de lecture de conte



Donner à l'enfant des règles de vie en collectivité

En exposant les règles concernant : l'environnement (respect du matériel et des lieux)

Respect du groupe (animateurs, enfants et parents), interdits, obligations.

Moyens mis en œuvre :

Élaborer avec les enfants les règles et en les afficher à des endroits stratégiques.

Les répéter suivant les besoins avant les activités.

Les expliquer : à quoi servent-elles ?

Passer des contrats : « oui, tu peux le faire à condition que ... »

OBJECTIFS DES ACTIVITÉS

Les activités manuelles ont pour objectif de :

- * développer la dextérité (maniement des crayons, des ciseaux...)
- * développer la créativité en découvrant différentes techniques (peinture, collage, montage...)
- * aider à maîtriser sa concentration
- * découvrir par le toucher de nouvelles matières (papier, crépon, laine, mousse...)
- * améliorer sa confiance en soi, être fier de sa création



Les activités sportives ont pour but de :

- * créer une dynamique de groupe, faire partie d'un groupe
- * respecter ses adversaires
- * découvrir et repousser ses limites
- * se défouler

Les activités autonomes (construction, coloriages, lectures.) ont pour but de :

- * développer l'imagination
- * jeux par imitation afin de se construire
- * développer sa créativité
- * améliorer sa confiance en soi
- * avoir le choix
- * moment de détente
- * moment d'apprentissage par le jeu et le partage de connaissance





Les jeux de société ont pour but de :

- * respect des règles
- * concentration
- * mise en place d'une stratégie
- * collaboration
- * patience

La lecture a pour but de :

Le but n'est pas d'apprendre à lire aux enfants, mais d'aimer les livres, faire du livre une source de plaisir

- * développe l'imagination
- * favorise l'expression orale et écrite
- * la communication
- * Le partage des idées
- * Le partage des émotions et apprendre à les nommer
- * aide à la compréhension des instructions ;
- * le développement de la patience et de la capacité de concentration ;
- * la découverte de la société
- * développe la mémoire (les écrits restent) ;
- * développe la pensée et favorise l'émergence de l'esprit critique.
- * ouverture d'esprit



L'ennui à pour vertu de :

L'ennui n'est pas une mauvaise chose, au contraire. Ce temps qui semble vide permet à l'enfant de se reposer, de rêver. Les animatrices ne sont pas là pour l'occuper constamment.

Lorsque l'enfant se plaint de s'ennuyer, les adultes peuvent être des embrayeurs de jeu, en faisant des suggestions qui inspirent à l'enfant le désir du jeu. « Et si tu faisais ceci ? ou cela ? », « Viens ranger les couleurs dans la boîte ! ».

Dans un moment tranquille, l'enfant pourra alors trouver en lui-même de quoi faire face de manière imaginative au silence. L'enfant qui regarde les choses autour de lui peut, tout à coup, avoir « une idée » de jeu à entreprendre, avec telle peluche, tel cube ou objet. Ou il pourra simplement profiter de cet ennui pour se reposer un instant.






ORGANISATION DE L'ACCUEIL

L'accueil périscolaire permet d'accueillir les enfants avant, après l'école et pendant le temps du midi. Il est pour les enfants un lieu d'échange, de plaisir et d'enrichissement.

L'équipe d'animation a conscience du rythme de l'enfant dans le cadre scolaire. Nous devons prendre en compte sa journée d'école et les moments clés de sa journée : les activités seront adaptées en prenant ses éléments en considération, ainsi que l'âge des enfants concernés afin de favoriser l'épanouissement de tous.

7h à 8h30 Accueil du matin	<u>Accueil des enfants par Annette</u> Temps calmes (puzzle, lecture, jeux de construction, dînette, kapla...)
11h30 à 13h20 Temps méridien	<u>Accueil des enfants par Sandra, Nora et Manuella</u> Repas à la cantine. Garderie de 11h30 à 12h30 et de 13h à 13h20 pour les enfants non-inscrits à la cantine. Un temps libre est proposé aux enfants avant la restauration
16h30 à 18h30 Accueil du soir 	<u>Accueil des enfants par Sandra et Manuella</u> L'accompagnement en bus est assuré par Manuella de 16h40 à 17h. Goûter et activités variées selon la motivation des enfants Jeux de ballon, coloriage, petits jeux, activités manuelles... Aide aux devoirs les lundis et les jeudis de 17h30 à 18h

L'accueil du matin :

Il se veut calme et rassurant avec une arrivée échelonnée des enfants. Celui-ci a besoin de retrouver ses repères, notamment pour les enfants de moins de 6 ans qui ont besoin d'un temps d'adaptation plus long.

La rentrée scolaire et l'inscription en accueil périscolaire sont parfois difficiles pour eux, c'est parfois une nouveauté et la fatigue se fait aussi sentir rapidement en cours d'année.

Ce fonctionnement est donc adapté pour commencer la journée en douceur autour d'activités calmes (lecture, coloriage, jeux de construction, jeux de société...)

À leurs arrivées les enfants sont accueillis par Annette Après un passage aux toilettes, et le lavage des mains, ils peuvent se joindre aux autres enfants déjà présents.

À l'ouverture des portes de l'école, les enfants du primaire peuvent se rendre dans la cour où ils seront pris en charge par le personnel enseignant.

Les maternelles quant à eux sont accompagnés par Amandine dans leur cour et laissés à la surveillance de leur maîtresse ou de Nora.

Le temps méridien :

Avant et après chaque repas ou goûter les enfants ont un temps d'hygiène. Ce temps est géré par une animatrice. En dehors de ces temps d'hygiène collectif, les enfants peuvent se rendre seuls aux sanitaires avec l'autorisation d'une animatrice.

La restauration est collective les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Les enfants sont récupérés à la sortie des classes selon la liste des inscrits établie chaque jeudi. Transmise aux animatrices et affichée dans le préau.

Un temps de garderie est proposé aux parents dont les enfants ne sont pas inscrits à la cantine, durant ce temps, les enfants sont pris en charge où des activités de coloriage ou de lecture leur sont proposés. À leur arrivée, les parents peuvent se signaler en sonnant par une sonnette.



Organisation des temps méridiens :

Chaque jour de la semaine est dédié à une activité, ceci afin de permettre aux enfants d'avoir des repères clairs. Avant de débiter l'activité, un temps libre est proposé aux enfants. Durant ce temps imparti ils ont la possibilité de jouer à leur convenance sous la surveillance des animatrices.

Les journées se déroulent comme suit :

>**Le lundi**, un temps d'échange est mis en place afin de permettre aux enfants de s'exprimer sur différents sujets d'interrogations, de situations qu'ils peuvent rencontrer.

>**Le mardi**, est à l'expression artistique où les enfants font de la danse et du chant. Ces activités sont en prévision d'un spectacle de fin d'année.

>**Le jeudi** le choix de l'activité est donné aux enfants. Les animatrices mettent en place l'activité collective proposée.

>**Le vendredi**, C'est temps libre. Les enfants choisissent eux-mêmes ce qu'ils veulent faire (Jeux de balles, coloriage, corde à sauter, sieste, discussions...).

Les enfants peuvent également proposer des activités ou des jeux qu'ils souhaiteraient que l'équipe mette en place. C'est un moment d'échanges où tout le monde se trouve sur un "pied d'égalité". Les enfants aiment être écoutés et c'est indispensable de le faire.

Chaque vendredi, les animatrices évaluent les activités et la participation des enfants afin de définir une démarche pédagogique à adopter face à chaque situation rencontrée.

Le projet pédagogique est l'outil principal employé par les animatrices afin de choisir les activités. La finalité du projet d'animation permet de valoriser l'implication des enfants au travers d'événement fort tel que le spectacle de fin d'année ou l'exposition de la semaine des arts.

Vivre ensemble au sein d'un groupe est l'élément clé de notre travail pédagogique. Chaque objectif pédagogique est en permanence présent dans notre action. Ces objectifs sont évalués lors de chaque réunion. L'activité est un moyen qui permet de créer des liens. Nous donnons de l'importance à la qualité d'une activité, d'un projet, pour arriver à de bonnes relations entre les enfants.



La restauration :

Dans notre démarche éducative, nous faisons en sorte que le temps de restauration soit un moment convivial pour chacun. L'équipe d'animation s'attachera à demander le silence dès lors que le niveau sonore ne sera plus propice aux échanges et mettra tout en œuvre pour réclamer le silence de manière ludique et compréhensible par tous. Il faut savoir parler sans crier.

En ce qui concerne l'organisation du réfectoire, elle est réajustée en fonction des consignes sanitaires du moment (règles de distanciations, masques, arrivée échelonnée des groupes).

Chaque classe est répartie dans un espace dédié et adapté pour un temps de restauration qui ne peut dépasser 1h

L'équilibre alimentaire :

Il est respecté grâce à l'élaboration de repas variés et diversifiés. Le CAF (centre d'animation de Fraize)

Fournit les repas en liaison chaude en respectant toutes les règles d'hygiène et de conditionnement des aliments. Ils sont livrés par le personnel municipal à 11h10 et sont réceptionnés par l'animatrice en charge des repas, qui l'occupe à les maintenir à température pour le service de 11h30.

Les menus du mois sont affichés dès réception afin de permettre aux enfants de connaître les différents plats des menus et de poser des questions qu'ils souhaitent sur les aliments, sur leurs goûts avant de les consommer. Ils sont également disponibles sur l'application Illiwap de la mairie. Ceci permet aux familles de connaître les menus du midi pour réaliser leurs propres menus à la maison afin de respecter l'équilibre alimentaire des enfants.

L'équipe n'oblige pas les enfants à manger toute leur assiette, mais insiste plutôt pour que les enfants goûtent et mangent un peu de chaque aliment qui leur est proposé, pour les sensibiliser à la diversité des aliments et pour leur bien-être.

À la fin du repas, nous proposons aux enfants des activités diverses et variées pour leur permettre de s'évader un laps de temps du cadre scolaire, et d'être acteur de leur journée.

Il est à noter que les temps périscolaires sont d'une durée courte et que les activités proposées doivent être adaptées à ces temps.

Accueil du soir :

Cet accueil est souvent un moment où les enfants souhaitent retrouver des camarades pour jouer.

Après la classe, les enfants sont pris en charge par les animatrices qui s'assurent que tous les enfants sont présents.

Un temps calme est instauré afin de permettre aux enfants de prendre un petit encas fourni par les parents. Après le goûter, des activités sont proposées aux enfants selon leur motivation et leurs demandes, il s'agira principalement d'activités sportives et ludiques (jeux de société, du coloriage, jeux d'extérieurs en fonction du temps, activités manuelles, ou jeux libres).

Les parents :

Les parents occupent un rôle important au sein de l'accueil. Il ne faut pas oublier que c'est eux qui inscrivent leurs enfants. Il est donc essentiel pour eux que leurs enfants s'amuse, tout en étant en sécurité. L'équipe doit être un gage de confiance et de sécurité pour les parents tant dans ses compétences que dans son comportement. Durant cet accueil périscolaire, il est attendu que l'équipe garde un contact positif avec les parents. Nous pourrions les rassurer sur nos activités, répondre à leurs questions et essayer de répondre à leurs attentes. Nous pourrions également leur faire part d'éventuels problèmes de comportement émis par leurs enfants. Ce qui permettra de renforcer, l'obligation pour les enfants de respecter les règles de vie. Le temps d'accueil doit permettre un échange entre les parents et l'équipe d'animation afin de les informer sur la vie de leurs enfants, sur les soucis rencontrés ou les évolutions ; et permettre aux parents une implication maximum en mettant à leur disposition un espace d'affichage et d'informations



Les mercredis éducatifs ou plan mercredi

Les mercredis récréatifs sont avant tout des moments de loisirs, d'activités manuelles, de jeux et de temps plus calmes. Les animations sont adaptées aux âges des participants et proposées par thème (selon les saisons, les fêtes qui ponctuent l'année.) : animations musicales sportives, manuelles ; nature, culturelle...Le programme d'activités est élaboré par l'équipe d'animation et transmis aux parents avant chaque vacance.

Il existe une grande variété de jeux que nous pouvons présenter aux enfants, ces jeux favorisent leur développement psychomoteur.

Les activités proposées sont orientées vers le jeu, les réalisations d'art plastique, les expressions artistiques (chant, danse, théâtre) les jeux sportifs, et les activités natures, culturelles et de découvertes (sorties...).

Les animatrices s'appuient sur 4 approches de l'activité :

- Laisser jouer (l'enfant joue à ce qu'il veut sous la vigilance constante de l'animateur. C'est l'instant des jeux spontanés)
- Donner à jouer (l'animateur met à disposition de l'enfant du matériel, un savoir-faire, pour que celui-ci exprime pleinement sa créativité)
- Jouer avec (l'animateur s'inclut dans le jeu, afin de lui donner plus de dynamisme, de vie, ou de relancer l'intérêt par de nouvelles règles.)
- Faire jouer (l'animateur crée un jeu que l'enfant exploite). Le jeu est aussi un moyen ludique d'apprentissage.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Sensibiliser l'enfant à la vie collective et le responsabiliser

- Permettre aux enfants d'acquérir un esprit d'équipe aux moyens de grands jeux, de travaux manuels et d'activités extérieures.
- Favoriser la participation active de l'enfant et l'écoute des besoins de ses camarades.

Favoriser la participation des enfants :

- Impliquer l'enfant dans les projets de la structure en lui présentant les activités à venir et en l'incitant à réagir par rapport aux activités.
- Développer des espaces de paroles
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses journées en le laissant décider de ses activités
- Favoriser la participation active de l'enfant au sein d'une animation en apprenant le respect du matériel, en aidant à la mise en place de celle-ci et au rangement du matériel.

Développer l'imaginaire de l'enfant :

- Acquérir une ouverture d'esprit vis-à-vis des autres enfants.
- Développer l'éveil de l'enfant avec des activités variées (contes, histoires, mini pièces de théâtre, ou autres)

Journée type du mercredi

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Pour les parents qui le souhaitent un service de garderie est proposée à partir de 7h00 et de 16h30 à 18h30.

7h00 : Arrivée échelonné et Accueil des enfants inscrits en garderie par Annette

8h00 : Prise en charge des enfants en garderie par Manuella

8h50 : Rangement et passage au toilettes sous la surveillance de Sandra

9h00 : Mise en forme et préparation de la kermesse de fin d'année (chants, danses)

9h30 : Présentation et début des activités du matin

11h45 : Fin des activités et rangement et nettoyage du matériel

12h : Départ des enfants non-inscrits à la cantine

12h-13h : Prise des repas dans la *cantine*

13h-13h30 : Temps libre, sieste pour les petites sections

13h30 : Arrivée des enfants inscrits pour les activités de l'après-midi

13h45 : Rangement des enfants de leurs activités

14h00 : Présentation et début des activités et/ou départ pour les activités extérieur

16h00 : Fin des activités, rangements et nettoyage du matériel utilisé et lavage des mains

16h15 : Goûter et bilan de la journée avec les enfants.

16h30 : Départ échelonné des enfants et garderie

18h30 : Fin de journée pour le personnel



Les finalités éducatives de cet accueil découlent du projet éducatif de la collectivité.

Ils s'orientent autour de plusieurs axes :

✚ -La citoyenneté :

Accompagnement du « devenir citoyen » dans l'environnement social et naturel

✚ -Le développement et l'épanouissement :

Apprentissage de l'autonomie physique et intellectuelle au travers de la garantie du bien-être

✚ -Vivre et grandir sur le territoire :

Consolidation d'un territoire solidaire et respectueux du « savoir vivre ensemble ».

✚ -Assurer l'accueil de tous les enfants, notamment ceux en situation de handicap.

Sensibilisation aux comportements dites « différents »

Il est parfois difficile pour plusieurs enfants d'accepter de partager l'activité avec tous. L'objectif est de leur apprendre les contraintes et les avantages de la vie en groupe. Pour trouver sa place dans le groupe, l'enfant doit bien connaître le milieu dans lequel il évolue. Côté d'autres enfants, c'est s'intégrer dans un phénomène de groupe, c'est apprendre la vie en collectivité, ses règles, ses devoirs et ses droits.

LA PLACE DE L'ENFANT

L'enfant de 3 à 5 ans :

A cet âge, ils posent beaucoup de questions, ils sont aussi beaucoup centrés sur eux-mêmes. Ces réactions sont provoquées par le besoin d'affection et de sécurisation. Il faut les écouter et les comprendre, leur apprendre les règles de vie collective, à faire des choix, leur permettre de développer leur sens imaginaire et pratiquer des activités individuelles. Une journée au périscolaire est une journée faite de moments actifs qui nécessitent de l'attention et donc qui peut être fatigante pour les plus petits. Les moments forts sont donc nombreux, mais un enfant a besoin plusieurs fois par jour de temps de repos. Il est donc indispensable de ponctuer les journées de nombreux instants calmes (temps de sieste ou temps calme, jeux calmes, jeux de société, contes, dessins) et surtout de bien les organiser. Les animatrices doivent veiller à ne pas presser les enfants. Elles doivent leur permettre de passer une journée à leur rythme.

L'enfant de 6 à 11 ans :

Ils affirment leur caractère. Ils sont dynamiques et autonomes. Ils apprennent à s'identifier, à partager, à confronter des idées différentes et à vivre ensemble. Leur temps d'activités est très important. A cet âge ils ont besoin de se dépenser, de connaissances et de compétition. Les animatrices privilégient les activités arts plastiques et physiques. Ils sont confrontés aux exigences et aux réalités d'une vie en collectivité. Il faut établir avec eux des règles de vie, leur laisser le choix de leurs activités, leur proposer des jeux collectifs, leur donner des responsabilités.

Avec toute l'équipe d'animation nous veillons à ce que chaque enfant ait une place au sein du groupe. L'enfant doit se sentir en confiance pour passer une bonne journée. Nous sommes à leur écoute. La place de l'enfant est primordiale. De plus avec la mise en œuvre du projet pédagogique, nous souhaitons que les enfants soient acteurs de leurs loisirs, qu'ils s'investissent le plus possible.

LE PROGRAMME D'ANIMATION

L'activité permet à l'enfant de s'épanouir : découvrir, jouer, proposer, se détendre, se faire des amis, sortir du contexte familial, s'enrichir de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir être au travers de la vie collective proposée par l'accueil.

Il est un puissant facteur de développement de l'enfant. C'est en faisant que l'enfant va se construire. Notre désir c'est de faire découvrir un maximum d'activités pour que l'enfant puisse trouver celle(s) qui lui convienne, en favorisant l'éveil, la créativité, les rencontres, la vie avec les autres. Il est important de développer l'accès aux activités pour tous les enfants.

L'activité du matin et de l'après-midi sont deux temps forts de la journée. Le programme d'activité est mis en œuvre par le personnel d'animation programmé en amont.

Ce programme peut néanmoins évoluer aux vues de la météo et de l'actualité et de l'effectif.

Évaluation des activités

Sous forme de réunion formelles ou informelles, les animatrices présentent leurs difficultés, leurs réussites, leurs évolutions mises en place.

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants et de vérifier si les objectifs sont atteints. A partir de là, nous pouvons juger du bon ou du mauvais choix des activités mises en place.

Les règles de vie en collectivité :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont élaborées avec les enfants au début de l'accueil sous la forme d'un tableau "on doit- on ne doit pas". Les règles sont présentées tout au long du premier trimestre et rappelés si nécessaire durant l'année. Elles restent affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles prennent en compte les valeurs de respect :

- de l'environnement (lieux et matériel),
- des autres (enfants, animateurs, parents et adultes),
- de l'interdit ou des obligations en pouvant faire sous condition.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des forums enfants-animateurs en fonction des groupes, des conflits, des situations rencontrées.

Sachant que certaines règles sont non négociables, notamment : aucune violence physique ou verbale n'est tolérée.

La sanction :

Si un enfant a une attitude insolente, désagréable voire violente, des rappels et sanctions à destination de l'enfant seront établis par l'équipe d'animation, puis par la directrice si le comportement ne s'améliore pas.

À cet effet une fiche de suivi nominative a été établie pour accompagner l'enfant dans son développement personnel.

Un avertissement pourra être transmis à l'information des parents et en cas de récurrence. Tous actes perturbateurs doivent recevoir une réponse.

L'accueil périscolaire est un lieu de rencontre, de découverte et de partage. Un lieu pour essayer, s'essayer, un lieu de simulation. Les enfants ont droit à l'erreur par rapport aux apprentissages et de même, ils ont droit à un « joker » par rapport à leurs difficultés de comportement. Elle doit être pensée en tant qu'occasion d'éducation, elle est là pour donner un nouveau départ.

Son rôle :

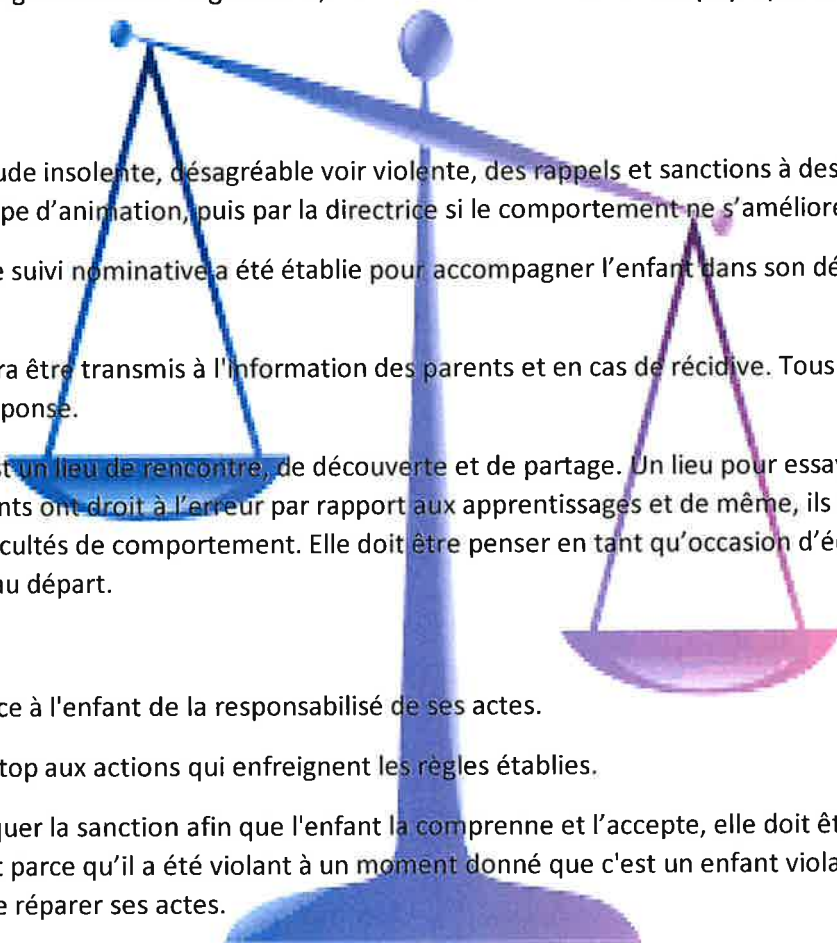
Faire prendre conscience à l'enfant de la responsabilité de ses actes.

Mettre une limite, un stop aux actions qui enfreignent les règles établies.

L'animatrice doit expliquer la sanction afin que l'enfant la comprenne et l'accepte, elle doit être liée à une action et non à l'enfant ; ce n'est parce qu'il a été violent à un moment donné que c'est un enfant violent. Et elle doit donner à l'enfant la possibilité de réparer ses actes.

En ce qui concerne la loi :

Les interdits, le négociable, les sanctions, sont l'affaire de tous. Le projet étant centré sur l'enfant, notre désir est de lui donner les moyens de mesurer l'impact d'une action, de l'évaluer, de le sanctionner. De ce fait, le choix pédagogique de l'équipe est d'amener toute personne fréquentant l'accueil à réfléchir sur ces règles de vie, de les lister, et d'en choisir les sanctions.



L'évaluation du projet pédagogique

Elle permet de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints. Cela permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques.

Elle se fera tout au long de la vie du projet pour apporter les modifications, dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants, évaluer son impact et sa correspondance avec les objectifs pédagogiques retenus pour l'année scolaire.

L'évaluation se fera sur deux plans :

- ✓ Avec les enfants de manières collectives, formelles et informelles
- ✓ Avec les animateurs et la directrice.

Mais aussi, par des temps plus informels comme les discussions avec les parents, les évolutions des enfants, la progression des effectifs...

Les évaluations ne sont pas figées, mais elles laissent la possibilité de les personnaliser en fonction du projet, de l'activité, de la tranche d'âge et des compétences de l'animatrice.

Il s'agit d'apprécier :

- ✓ La pertinence : Les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?
- ✓ L'efficacité : Les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ? –
- ✓ L'utilité : L'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? sur leur comportement ?...
- ✓ La cohérence : Les objectifs et les actions mis en œuvre ont-ils bien répondu aux priorités souhaitées ?

Le suivi sanitaire :

La fiche sanitaire est un document obligatoire pour la participation à l'accueil périscolaire. Elle doit être datée, signée et rangée car elle est un document confidentiel. La directrice détentrice du PSC1 est responsable du suivi sanitaire et peut administrer des médicaments uniquement sous ordonnance. Elle informe les animatrices de toutes allergies alimentaires ou médicamenteuses des enfants. Elle s'assure de la bonne composition de la trousse de secours (quantité et date de péremption). Un registre des soins tenu à jour est à la disposition du personnel pédagogique. Il est rempli après chaque administration de médicaments ou de soins locaux.

AI (projet d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Éducation Nationale et la Mairie, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex. épilepsie ; diabète, asthme), et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Inclusion des enfants en situation de handicap

L'accueil des enfants en situation de handicap fait pleinement partie des valeurs de l'accueil périscolaire, qui s'engage à offrir à chacun un environnement bienveillant, sécurisant et adapté à ses besoins. Un échange avant l'inscription avec les parents permet de mieux connaître le parcours de l'enfant, d'identifier ses besoins spécifiques, pour des aménagements réfléchis et de coordonner l'intervention de partenaires spécialisés, pour la formalisation et la mise en place d'un projet accueil individualisé (PAI). L'objectif est de construire ensemble un accueil personnalisé favorisant l'épanouissement, la participation et l'inclusion de chaque enfant.

Pendant l'accueil, la vie des enfants en situation de handicap est lourde de contraintes. Le temps libre a plus d'importance pour eux que pour l'enfant ordinaire, d'où la nécessité de réfléchir en amont à la prise en charge et de l'adapter au fur et à mesure de l'accompagnement. Pour cela, des rencontres régulières avec la famille sont nécessaires, pour un réajustement des actions à mener. Toutes les modifications sont discutées en équipe et adaptées au fur et à mesure de l'accueil, l'objectif étant le bien-être de l'enfant et l'optimisation de son intégration.